



SIMPLÉ – le 27 septembre 2014

Monsieur le Maire

29 SEP. 2014

à

Monsieur le Président Directeur Général
Société CRUARD CHARPENTE
3, rue des Sports
53360 SIMPLÉ

Objet : Établissement classé

Monsieur le Président Directeur Général,

Après avoir pris connaissance de la mise à jour du dossier de régularisation d'autorisation d'exploiter une installation classée sur notre territoire communal, situé 3, rue des Sports à SIMPLÉ (Mayenne), nous acceptons la proposition de remise en état du site à la fin définitive de l'exploitation dans un état compatible avec l'usage industriel.

Restant à votre écoute pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en mes salutations distinguées.

Yannick CLAVREUL
Maire de SIMPLÉ

